

Samedi (7 octobre 2000)

### **Un droit à ne pas gâcher**

Pourtant, le Belge déserte de plus en plus l'isoloir sans être poursuivi. Le vote obligatoire: mal nécessaire en démocratie ?

De 1.000 à 2.000 F la première fois. De 2.000 à 5.000 en cas de récidive. Ce sont les montants des amendes qui doivent frapper celui qui boude l'isoloir. Théoriquement. Car les poursuites sont rares. Très. Selon les dernières estimations, les abstentionnistes ont une chance sur 10.000 d'être poursuivis. Ils sont pourtant de plus en plus nombreux. Aux législatives de juin 1999, un électeur sur dix (9,4 %, soit 693.000 personnes) n'a pas voté. Si tous les absents avaient voté pour le parti fictif des abstentionnistes, celui-ci aurait fini en 3<sup>e</sup> position à la Chambre, après le VLD (888.861 voix) et le CVP (875.455). Si les 435.941 électeurs qui ont voté blanc ou nul avaient rejoint les déserteurs, c'est en tête du scrutin qu'il se serait retrouvé.

Aux communales de 1994, la désertion était moins marquée: 7,7 %. Effet de proximité sans doute. Mais ce taux varie fort en fonction du lieu: à Liège, par exemple, en regroupant abstentions, votes blancs et nuls, un électeur sur 5 a négligé son devoir démocratique en 1994.

Pour Marco Martiniello, politologue à l'ULg, il faut relativiser ces chiffres. Le taux d'abstention en Belgique n'atteint pas les taux enregistrés dans d'autres pays. *Aux États-Unis, pas un seul président n'a été élu par la majorité des citoyens.* Aussi, il ne faut pas réduire la participation citoyenne au vote. *Ce n'est pas parce que de moins en moins de citoyens montrent de l'intérêt pour le système politique classique qu'ils ne s'intéressent plus à la politique en soi. Ils continuent à s'investir dans la gestion de la chose publique par d'autres moyens :*

*mouvements associatifs, syndicats, manifestations...*

Selon Martiniello, le système politique belge est alambiqué. *Avec le fédéral, régions, communauté, les gens s'y perdent.*

Ce facteur n'influence pas Patrick, déserteur de l'isoloir récidiviste, jamais poursuivi. Ce sont les accords préélectoraux qui le gênent. *J'ai l'impression qu'on me dit: "Donnez-nous votre avis que l'on puisse ne pas en tenir compte" . Quant aux promesses électorales, il est écœuré. L'irresponsabilité du contrat avec l'électeur me sidère. Ce que j'entends, c'est "votez pour moi, après je vous expliquerai pourquoi je n'ai pas pu tenir mes promesses". Et le seul moyen de sanctionner les politiques, c'est d'attendre les prochaines élections. C'est long. Le pouvoir devrait organiser des systèmes d'évaluation en cours de mandat.*

*Je trouve scandaleux que je sois punissable. Ce que j'exprime en refusant de voter, le système ne veut pas le laisser paraître, donc il punit. Or pour moi, l'abstentionnisme est une façon de voter: c'est une attitude responsable, citoyenne et courageuse.*

Martiniello est un fervent défenseur du maintien de l'obligation de vote. *Il faut travailler avec les "néocitoyens", expliquer aux jeunes à quoi sert le vote, à quoi sert la classe politique, quel est le travail réalisé par les élus...*

Autre aspect souvent oublié du scrutin: son coût. Les élections fédérales, régionales et européennes de 1999 ont coûté 265 millions à l'Etat. Dès lors, pourquoi les sanctions vis-à-vis des abstentionnistes sont-elles si rares, alors qu'elles pourraient rapporter gros au gouvernement? En 1999, 693.000 personnes n'ont pas répondu à leur convocation électorale. A raison de 1.500 F d'amende, près d'un milliard rentrerait dans les caisses de l'Etat...

**D.L. (St.)**

-----  
-----  
Absences en baisse! Rejets en hausse?

P.P.

Mis en ligne le 20/05/2003  
-----

De nombreux électeurs refusent le «système» d'une manière ou d'une autre. Mais on a moins déserté les urnes qu'en 1999, et les votes dits valables sont en hausse.

C'est tout de même un gros pavé dans la mare électorale. Il pèse des centaines de milliers de voix. Inexistantes, évaporées ou je-m'en-foutistes.

Dans le premier cercle concentrique, on trouve ceux qui ne se déplacent pas. Malgré l'obligation de vote. Ils étaient 8,9pc en 1995 et 9pc en 1999; ils ne sont «plus que» 8,4pc en 2003. Classique: l'absentéisme est moindre quand il y a beaucoup de suspense, ce qui était bien le cas. On ne peut pas exclure non plus que, cette fois, le précédent du premier tour des présidentielles en France, dont le fort taux d'absentéisme avait profité à Jean-Marie Le Pen, ait pesé sur certains esprits d'ordinaire rétifs. Cela dit, le taux varie: il grimpe à 12,5pc à Bruxelles-Halle-Vilvorde. Et puis, ces 8,4pc, ce sont tout de même plus de 633.000 électeurs réfractaires. Voilà 25 ans, en 1977, les absents ne dépassaient pas les 5pc. La comparaison en dit long sur la banalisation d'une infraction naguère encore largement sanctionnée et décriée.

Deuxième cercle: les votes blancs et nuls

officiellement mêlés. D'un scrutin à l'autre, la baisse est encore plus significative: 5,3pc cette fois, contre 6,5 pc en 1999. Passons sur les bulletins annulés par inadvertance, qui ne doivent pas être légion. Reste donc une bonne part d'un bataillon de 364000 citoyens pas très heureux. Soit que, en s'abstenant, ils rejettent en tout cas l'offre politique qui leur est faite; soit que, sabotant sciemment carte ou bulletin, ils se refusent d'accomplir leur démarche citoyenne. La baisse peut être redevable du suspense que l'on a dit, mais aussi de l'éventail des partis que l'on va voir.

Car aux absents et aux abstentionnistes, on peut ajouter des protestataires. Voilà le troisième cercle, naturellement le plus flou.

### **Les «contre»**

On songe ici à de nombreux votes pour les «petits» partis, les extrémistes d'abord, mais aussi parfois les autres. Attention toutefois: terrain est mouvant. Non seulement il serait infamant de mettre toutes les formations non traditionnelles dans le même panier, mais aussi hasardeux de sonder les motivations de leurs électeurs. Certains de ceux-ci peuvent voter par adhésion, par conviction; d'autres ne les choisissent que par défaut, par protestation. Ces autres, c'est une proportion forcément incalculable des quelque 415500 électeurs qui ont voté à la Chambre pour un «petit» parti, y compris (et à commencer par eux...) les 130000 qui ont coché le FN.

Toujours est-il qu'ainsi s'additionnent

des centaines de milliers de citoyens belges qui, d'une manière ou l'autre, expriment leur rejet, voire leur dégoût du «système» politique. De quoi interpeller ses acteurs, ne serait-ce que dans le souci d'en récupérer une partie... De quoi, aussi, mettre quelque sourdine aux habituels cris de victoire des vainqueurs?

© La Libre Belgique 2003